



HAL
open science

La base de données Eurykleia. Un outil au service d'une histoire mixte de l'Antiquité

Adeline Grand-Clément, Sandra Boehringer, Sandra Péré-Noguès, Violaine
Sebillotte Cuchet

► To cite this version:

Adeline Grand-Clément, Sandra Boehringer, Sandra Péré-Noguès, Violaine Sebillotte Cuchet. La base de données Eurykleia. Un outil au service d'une histoire mixte de l'Antiquité. Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, 2020. hal-03104250

HAL Id: hal-03104250

<https://hal.science/hal-03104250>

Submitted on 8 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉTIS

N. S. 18 2020

Anthropologie
des mondes
grecs anciens

Dossier:

Des femmes qui comptent

Genre et participation sociale en Grèce et à Rome



ÉDITIONS DE L'EHESS • DAEDALUS
PARIS • ATHÈNES

Sandra BOEHRINGER

Université de Strasbourg, Archimède UMR 7044

Adeline GRAND-CLÉMENT

Université Toulouse-Jean Jaurès, PLH-Erasme EA 4601, IUF

Sandra PÉRÉ-NOGUÈS

Université Toulouse-Jean Jaurès, TRACES UMR 5608

Violaine SEBILLOTTE CUCHET

Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ANHIMA UMR 8210

La base de données *Eurykleia*

Un outil au service d'une histoire mixte de l'Antiquité

Résumés

Cet article présente la méthode qui préside à la création d'un outil numérique au service d'une histoire mixte de l'Antiquité. L'originalité de la base de données en question réside tout d'abord dans le fait de repérer et de rassembler les mentions de femmes désignées par leur nom (transmis sur divers supports) et d'analyser ce que ces mentions nous apprennent de la présence et de l'action des femmes dans les sociétés antiques. Une attention particulière est portée à la pratique discursive et à la modalisation auxquelles se rattache chaque document, afin de déterminer la manière dont l'identité de sexe entre en lien – ou non – avec une fonction ou une activité sociale, et dans quelle proportion elle influence la réception des actions réalisées. Le projet permet ainsi de mener une histoire sociale en considérant le genre dans un contexte chrono-culturel donné et dans ses interactions avec les autres formes de différenciations que sont, entre autres, le statut politique, le positionnement socio-économique, l'ancrage dans la parenté.

Mots-clés : genre, femmes, humanités numériques, histoire sociale, méthodologie

The *Eurykleia* Database. A Tool to Provide a History of Antiquity Across Sexual Lines

This contribution exposes the method used to create a digital tool to provide a history of Antiquity across sexual lines. The originality of this database is, first, to retrieve and compile mentions of women under their own name (as transmitted on diverse media) and to analyze what these mentions tell us regarding the presence and action of women in ancient societies. Particular attention is paid to the discursive practices and to the modalization to which each document belongs, in order to determine the interactions that sexual identity has—or has not—with a function or a social activity, and in which measure it influences the reception of the actions realized by women. This project allows for a social history, as it considers gender in a given chrono-cultural context and in its interactions with other forms of differentiation such as political status, socio-economic position, kinship.

Key words: gender, women, digital humanities, social history, methodology

LORSQUE, À L'HIVER 430 AV. J.-C., Périclès prononce l'oraison funèbre en l'honneur des citoyens morts à la guerre, il s'adresse à l'ensemble de la communauté athénienne réunie au cimetière public du Céramique, citoyennes et étrangers compris¹. Thucydide a transmis une version (plus ou moins fidèle) du discours du stratège². Après avoir souligné les vertus des guerriers qui sont tombés pour la patrie, Périclès s'adresse tour à tour à ceux et à celles qui ont perdu un fils ou un père : il les exhorte à puiser du réconfort dans la valeur de la belle renommée (*eukleia*) que les soldats morts ont acquise sur le champ de bataille. Enfin, il cible plus spécifiquement les veuves :

Enfin, s'il me faut, d'un mot, évoquer aussi une vertu féminine (*γυναικείας ἀρετῆς*), pour celles qui vont maintenant vivre dans le veuvage, j'exprimerai tout avec un bref conseil : grande sera votre réputation (*μεγάλη ἡ δόξα*) si vous ne manquez pas à ce qui est votre nature (*φύσεως*) ; et de même pour celles dont les mérites ou les torts feront le moins parler d'elles parmi les hommes (*καὶ ἥς ἂν ἐπ' ἐλάχιστον ἀρετῆς περὶ ἢ ψόγου ἐν τοῖς ἄρσεσι κλέος ᾖ*)³.

L'énoncé prêté à Périclès par Thucydide s'inscrit dans un contexte bien précis, celui d'une cité fragilisée, en guerre contre Sparte. L'état d'urgence exige la mobilisation de chacune et de chacun et, dans cet extrait, les mots de l'orateur, adressés aux citoyennes qui ont perdu leur époux, ont valeur prescriptive. En aucun cas ils ne résument l'attitude habituelle des Grecs concernant le nom et la renommée (*kleos*) de l'ensemble des femmes qui les entourent⁴. Pourtant, la citation a fait florès chez les historiens modernes et, sorti de son contexte, l'énoncé a été généralisé. On en a tiré l'idée – fautive – selon laquelle les femmes grecques sont toutes invisibles dans nos sources, les seules susceptibles d'échapper à l'anonymat étant forcément "de mauvaise vie". Pour justifier une telle affirmation, les historiens modernes se sont largement appuyés sur le corpus des orateurs attiques. Ainsi, en 1977, David Schaps insistait sur le fait que les orateurs de l'Athènes classique évitaient délibérément de nommer directement les épouses, sœurs, mères et filles de citoyens, les désignant plutôt par le nom de leurs proches masculins : « Ma mère était fille de X⁵. » L'historien en concluait que les rares femmes nommées dans les procès appartenaient à l'une des trois catégories suivantes : les parentes de l'adversaire, les défuntées et... ce qu'il nommait les femmes

1. Thucydide, II, 34, 4 : ξυνεκφέρει δὲ ὁ βουλόμενος καὶ ἀστῶν καὶ ξένων, καὶ γυναῖκες πάρεσιν αἱ προσήκουσαι ἐπὶ τὸν τάφον ὀλοφυρόμεναι (éd. J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, 1962).

2. Thucydide, II, 45, 2.

3. Traduction Jacqueline de Romilly légèrement modifiée (Les Belles Lettres, CUF).

4. C'est ce qu'avaient déjà noté William B. Tyrrell et Larry J. Bennett : TYRELL, BENNETT 1999, p. 37-51.

5. SCHAPS 1977, p. 323-330.

« de mauvaise réputation », *women of shady reputation*⁶. Pour expliquer le silence entourant le nom des Athéniennes dans le contexte judiciaire, David Schaps invoquait des normes ayant cours à Athènes (*forms of etiquette current in Athens*⁷).

Faut-il en conclure que le *kleos* – la renommée⁸ – était réservé aux hommes, le nom des femmes ne devant pas, lui, résonner dans l'espace public ? La base de données que nous élaborons a pour ambition de battre en brèche cette idée reçue. Nous l'avons baptisée à dessein *Eurykleia*, « celle dont le *kleos* résonne au loin »⁹. La base permettra de reprendre le dossier des mentions des femmes désignées par leur nom en s'affranchissant des présupposés, qu'ils soient antiques ou modernes, et en élargissant la focale à l'ensemble des cités grecques et aux différents types de pratiques discursives. Dans quels domaines sociaux, économiques, politiques les femmes intervenaient-elles ? Quelles étaient les pratiques qui les rendaient visibles et celles où, bien présentes, elles étaient cependant moins visibles ? En quittant la problématique trop globale de la « domination masculine », l'enquête met l'accent sur le lien entre la pratique discursive et la mention du nom des femmes pour mettre au jour les logiques propres à chaque contexte. Avec la mise à disposition des documents nommant des femmes, notre ambition est de fournir un outil de comparaison par rapport à ce que l'on sait des hommes, mais aussi par rapport à ce que l'on sait d'autres femmes, parfois mieux connues. Notre objectif est de constituer un corpus équilibré et représentatif des sociétés antiques ouvrant la voie à de nouvelles analyses. En intégrant les femmes à part égale, il permettra d'écrire une histoire véritablement mixte de l'Antiquité.

Notre projet s'inscrit dans le champ des études de genre qui postule l'historicité des catégories hommes/femmes et la dimension sociale et culturelle des identités. L'outil du genre permet également de se défaire des stéréotypes transmis de génération en génération d'historiens. De plus, la recherche vise à mettre en lumière d'autres différenciations propres aux sociétés antiques et, en particulier, l'importance primordiale de la distinction libres/esclaves. Aucun rapport social, ni le genre, ni le statut (libre/esclave), ne détermine certes la totalité du champ des interactions humaines ; cependant, tous ces éléments

6. *Ibid.*, p. 328.

7. *Ibid.*, p. 330.

8. Sur le *kleos*, éclat sonore qui contribue à conserver la mémoire d'un défunt, voir l'analyse de Jesper Svenbro à propos du nom porté par une jeune Athénienne du milieu du VI^e siècle av. J.-C., Phrasikléia, « Celle qui attire l'attention sur le *kleos* », dont on a retrouvé le monument funéraire (Athènes, Musée archéologique national, 4889). L'auteur rappelle à propos de l'épigramme gravée sur la base de la statue : « Chaque lecture devient ainsi une éclosion audible du sens, bref, du *kleos* » : SVENBRO 1988, p. 30 ; pour l'ensemble de l'analyse, voir p. 13-32.

9. Sur le personnage d'Eurykleia, voir *infra*.

le structurent inextricablement¹⁰. S'appuyant sur cette analyse, notre projet prend donc en compte l'ensemble des rapports sociaux. Par l'attention portée au contexte discursif dans lequel apparaissent des noms de femmes, il permet également de faire apparaître la variété des contextes d'action individuelle. Le projet offre aussi, par conséquent, la possibilité de mettre en lumière la dynamique et la coexistence, chez les Anciens, d'interprétations contraires, voire polémiques, concernant l'action des femmes et leur valeur sociale.

En constituant un corpus inédit, la base de données *Eurykleia* ouvrira la voie à des études quantitatives sur des échantillons bien définis¹¹. Parce que sa conception se fonde sur un questionnement neuf et une méthodologie originale, la base fera émerger des pistes de recherches fécondes, dont certaines sont explorées dans les articles rassemblés dans ce dossier¹².

Dénombrer les femmes

Constituer une base de données sur les femmes nommées dans l'Antiquité est une entreprise nécessaire et fondamentale : elle permet, en effet, de sortir de l'anonymat des personnages qui n'ont jamais été considérés comme historiquement significatifs. Dans le domaine des études sur l'Antiquité, rappelons-le, les bases de données recensant des individus ont d'abord été des catalogues prosopographiques limités aux élites masculines des cités : une double sélection donc, conduisant à laisser dans l'ombre les femmes, d'une part, et les couches sociales moins aisées, d'autre part.

Pour le monde romain, la *Prosopographia Imperii Romani* éditée à Berlin en trois tomes, de 1897 à 1898, avait pour objectif de recenser les plus hauts personnages de l'Empire¹³. La conception de la nouvelle édition, complétée, remaniée et consultable sur internet, est restée fidèle à celle des années 1890 : établir les notices biographiques des empereurs, des sénateurs, des chevaliers et de certains affranchis impériaux¹⁴. Dans la mesure où ces notices donnent à voir des stratégies matrimoniales ou, plus généralement, des

10. KERGOAT 2010, p. 60-75, plus particulièrement p. 62. Claude Mossé avait plaidé, en 1993, pour la prise en compte de ces différents rapports sociaux dans le champ des études anciennes : MOSSÉ 1993, p. 999-1003.

11. La base de données est actuellement en cours de développement au sein de l'UMR 8210 ANHIMA grâce au travail de Flavien Monnier (ingénieur CNRS).

12. Les articles qui composent ce dossier résultent des échanges scientifiques qui ont eu lieu à l'occasion des rencontres initiées par le projet *Eurykleia*. Il s'agit en particulier du colloque international des 16 et 17 novembre 2018, « Women who Matter: Gender and Digital Classics », organisé à Paris en lien avec le Programme International (PICS-CNRS n° 269659) *ANGAN (ANHIMA NEREIDA Gender and Antiquity Network)* qui a soutenu, de 2017 à 2019, la collaboration entre les équipes française et brésilienne.

13. *PIR*. Les volumes de la seconde édition ont été publiés à Berlin entre 1933 et 2015.

14. *PIR* et *PIR*².

stratégies d'alliances familiales, certaines femmes sont également recensées. Les carrières dans l'administration impériale ont fourni le premier matériau du recensement ; le corpus s'est ensuite enrichi de celles menées sous la République. La *Digital Prosopography of the Roman Republic* (DPRR), ouverte au public en juin 2018, met à la disposition de la communauté scientifique des informations biographiques sur les personnages ayant revêtu des charges publiques (notamment religieuses) avant le Principat. Elle valorise ainsi des travaux antérieurs, édités depuis les années 1950 en version imprimée, menés sur les personnages publics de la République romaine¹⁵.

Pour le monde grec, la situation est un peu différente en raison d'une logique élitaire qui est restée de dimension civique. L'œuvre pionnière fut celle de Johannes Kirchner, *Prosopographia Attica* (1901 et 1903), qui liste les citoyens athéniens connus à son époque¹⁶. À la suite des fouilles menées dès les années 1930 à Athènes par Benjamin D. Meritt, notamment sur l'Agora, le nombre d'Athéniens identifiés a connu une croissance exponentielle liée aux avancées de l'archéologie. Le travail de recensement des personnes a alors pris une autre ampleur, tout en restant centré sur la cité attique et ses élites masculines¹⁷. Il importe néanmoins de souligner une exception à ce tableau : en 1920, Helen MacClees réalisait un premier catalogue des femmes nommées dans les inscriptions attiques¹⁸, un travail pionnier resté méconnu.

Progressivement les entreprises de prosopographie se sont développées en élargissant la focale en dehors d'Athènes, pour aboutir, à la fin des années 1980, à la publication du premier volume imprimé de la grande entreprise financée par la British Academy, le *Lexicon of Greek Personal Names* précisément consacré aux îles de l'Égée, à Chypre et à la Cyrénaïque¹⁹. Aujourd'hui, la base de données du *Lexicon of Greek Personal Names* (LGPN)²⁰ est devenue un outil majeur de la recherche : elle recense des noms de personnes sur l'ensemble du monde hellénophone, depuis les premières attestations en grec alphabétique jusqu'au VI^e siècle ap. J.-C.

La base de données *Eurykleia*, quant à elle, procède d'une logique très différente. Elle s'intéresse d'abord aux femmes, objets privilégiés de l'enquête, et cette démarche permet un premier rééquilibrage historiographique²¹.

15. La DPRR s'appuie en particulier sur BROUGHTON 1951-1952 pour les magistrats de la République romaine et sur RÜPKE 2008 pour les responsables religieux à Rome de 300 av. J.-C. à 499 ap. J.-C.

16. KIRCHNER 1901-1903 : il recense 15 588 Athéniens.

17. Voir TRAILL 1994-2012 et John S. Traill, *The Athenian Project*, Toronto, 2012 : atheniansproject.com ; DAVIES 1971.

18. MCCLEES 1920.

19. LGPN I.

20. URL : www.lgpn.ox.ac.uk ; volumes imprimés : LGPN I ; LGPN II ; LGPN IIIA ; LGPN IIIB ; LGPN IV ; LGPN Va ; LGPN Vb.

21. Un tel souci de rééquilibrage historiographique était déjà au cœur des premiers travaux en histoire des femmes : ROWBOTHAM 1973 ; BRIDENTHAL, KOONZ 1977 ; PERROT 1998.

On relèvera par ailleurs que les grands corpus prosopographiques mentionnés sont essentiellement consacrés aux périodes hellénistique et impériale, en lien avec le développement de la pratique épigraphique à ces époques. La période du VIII^e siècle au IV^e siècle av. J.-C. est bien moins connue, alors que le genre poétique du *Catalogue des femmes* apparaît dès l'époque archaïque et demeure bien attesté à l'époque impériale²². Enfin, les traces de femmes nommées sont aujourd'hui souvent dispersées dans des recueils thématiques très utiles mais qui ne permettent pas de corriger les déséquilibres de l'historiographie²³.

Notre enquête, en s'écartant délibérément du modèle de la prosopographie pour privilégier l'étude du texte et du support qui produit le nom, permet des mises en relation nombreuses et variées entre des documents que la tradition considérait jusqu'ici comme thématiquement étrangers. Elle ne contraint pas à une démarche spécifique ; elle ouvre le champ à de multiples questions et à de nombreuses directions de recherches. Elle repose sur la constitution d'un corpus inédit, car élaboré selon un recensement qui privilégie le document et son contexte de production.

Constituer un corpus inédit

L'aire géographique couverte par le projet *Eurykleia* est vaste : elle englobe l'ensemble du bassin méditerranéen, avec ses extensions orientales et occidentales, liées à la conquête macédonienne puis romaine. La période concernée s'inscrit dans une temporalité large, qui va du VIII^e siècle av. J.-C. à l'Antiquité tardive. Ce choix, qui peut paraître ambitieux, vise non seulement à favoriser les possibilités de comparaison entre des époques et des sociétés diverses, mais aussi à intégrer tous les chercheur.e.s intéressé.e.s par notre problématique.

Le corpus rassemble des noms de femmes qui ont effectivement vécu, c'est-à-dire celles que les Anciens ont considérées comme étant de "leur monde", autrement dit, de leur époque, celle de la « Race de fer » si l'on reprend la terminologie hésiodique. Par conséquent, les déesses, les nymphes et les figures de la tradition poétique (y compris les héroïnes de la tragédie) associées à l'âge des héros ou au monde divin en sont exclues²⁴.

22. HUNTER 2005 et MOST 2007 ; MACĪNERNEY 2003, p. 319-344 ; GERA 1997.

23. Les études actuelles concernent souvent une profession (par exemple pour les médecins de l'Asie mineure : NISSEN 2006) ou une fonction (par exemple pour les personnes impliquées dans le culte impérial de la province d'Asie : FRIJA 2010 et 2012. Des prosopographies externes sont souvent élaborées sur des critères géographiques (pour le Pont-Euxin, par exemple : AVRAM 2013).

24. Comme le soulignait Nicole Loraux, une déesse n'est pas une femme (LORAUX 1991, p. 31-63). Un projet ERC dirigé par Corinne Bonnet (Université Jean Jaurès-Toulouse II) a élaboré une

L'objectif du projet n'est pas d'établir un lexique de noms féminins antiques, ni de constituer un énième répertoire biographique ou prosopographique. La démarche est différente : l'originalité de la base de données réside dans le recensement et la présentation précise, de façon autonome, d'un document qui nomme *une* personne (une femme). Il s'agit donc d'identifier et de collecter les documents qui nomment des femmes, sur quelque support que ce soit : textes transmis par la tradition manuscrite, les inscriptions, les papyrus et les monnaies. La prise en compte de tous les supports permet d'élargir l'enquête à des domaines moins étudiés que le contexte athénien, qui a longtemps servi de prisme pour penser l'ensemble du monde grec. Des travaux sur des acteurs régionaux, sur des cités de moindre importance au regard des événements politico-militaires retenus par la tradition, sur des domaines d'activité réputés mineurs ou mal connus (cultes locaux, pratiques magiques, locations de terres, manumissions d'esclaves, etc.) ont permis de faire connaître des femmes agissant notamment dans le domaine politique (dynastes), dans le domaine économique (gestion des patrimoines), ou dans des domaines d'expression du soi (stèles funéraires, dédicaces d'offrandes dans les sanctuaires). La base permettra de mettre en relation leurs résultats²⁵.

Lorsqu'une même figure féminine apparaît dans plusieurs sources différentes, la description *isolée* de chacun des documents est primordiale : elle permet une distinction des informations et une recontextualisation historique et sociale de chaque énoncé. Il devient alors possible de formuler des interprétations non parasitées, ni influencées par les informations contenues dans les autres documents nommant la même femme, mais produits dans des contextes différents et obéissant par conséquent à d'autres logiques. La prise en compte de chaque document ouvre également la voie à la constitution de corpus axés non sur la femme nommée, mais sur d'autres aspects contenus dans le document, comme ses actions ou encore son statut, nous y reviendrons.

La base de données ne saurait certes prétendre à l'exhaustivité, compte tenu de l'aire géographique et de l'extension chronologique considérées. Son enrichissement progressif, par le dépouillement de recueils de sources déjà édités ou par l'apport d'inédits, offrira toutefois à long terme la possibilité d'une approche statistique, selon des critères variés : type de document, région, période, fonction, âge, etc. Cette approche numérique doit cependant être systématiquement pondérée par une approche qualitative prenant

base de données sur les appellations des divinités qui permettra des recherches en termes de genre (*Mapping Ancient Polytheisms. Cult Epithets as an Interface between Religious Systems and Human Agency* : <https://map-polytheisms.huma-num.fr/>). Pour une comparaison entre les programmes *Eurykleia* et MAP, voir GRAND-CLÉMENT, GUILLON 2020.

25. Voir, par exemple, BREMEN 1996 ; CARNEY 2000 ; BIELMAN 2002.

en compte les logiques qui ont présidé à l'élaboration de l'échantillon qui sert de base aux calculs, telles que la nature des textes étudiés, les usages antiques de la désignation des individus et l'état actuel de nos corpus, qui résultent eux-mêmes de choix historiographiques modernes : autant de biais qui rendent l'établissement de sex-ratio particulièrement périlleux.

Ainsi, si l'on cherche à comparer la présence des hommes et des femmes dans les inscriptions funéraires d'une région et à une époque précise, il convient de tenir compte d'un "doublement" artificiel du nombre des noms masculins en raison des usages anthroponymiques (patronyme, andronyme, papponyme, etc.) dans les épitaphes tant masculines que féminines. Le chiffre est donc à considérer en tenant compte des logiques formulaires de ce type d'inscriptions. Il en va de même pour l'étude des décrets honorifiques. Prenons un exemple : au début du I^{er} siècle av. J.-C., à Halicarnasse ou dans ses environs, Ménestraté reçoit un monument en son nom de la part du peuple et du groupe des Romains qui « se sont occupés des affaires » (*pragmateuomenoi*). Ménestraté est dite fille de Mélanthios, lui-même fils de Drakon, et épouse de Démétrios Korragos, fils de Néon. Le monument a été réalisé par un artiste qui signe son œuvre, Ménophanès, fils de Lusaios originaire de Sinope. Six hommes sont ainsi nommés dans une inscription réalisée en l'honneur d'une seule femme, Ménestraté – qui, c'est assez rare, porte également un surnom, Chotis (Χωτίς)²⁶. Un calcul purement quantitatif réalisé à partir de cette inscription conclurait à un ratio femme/homme de 2 pour 6. L'analyse qualitative permet de pondérer le résultat en soulignant la différence de valeur entre les six noms d'hommes mentionnés et les deux noms de l'unique honorée. Un tel travail devrait être réalisé sur toutes les statistiques actuellement proposées, souvent à l'échelle d'une cité ou d'une région. En effet, bien qu'uniquement fondées sur le calcul des noms, ces statistiques sont généralement interprétées et présentées comme indiquant la proportion de femmes et d'hommes identifiés dans l'ensemble des documents disponibles. Or, compte tenu des usages antiques de dénomination des individus, la présence des femmes et des hommes dans l'espace public ne peut pas se mesurer au nombre des apparitions de leurs anthroponymes.

Un apport scientifique : l'attention prêtée aux pratiques discursives

L'élaboration du projet *Eurykleia* a fait émerger des questions importantes : pourquoi un nom de femme est-il énoncé ? Quelles informations ces énoncés apportent-ils sur les femmes qu'ils nomment ? Quelles actions celles-ci ont-elles accomplies ? À quel titre sont-elles nommées ? Quels ont

26. *SEG* XXXIV (1984) 1067 : voir FRENCH 1984, p. 75-83.

été leur comportement, leurs propos, leur présence dans la cité ? Que disent les documents – ou que permettent-ils de déduire – de leur statut, de leur investissement dans la vie collective, de leur rôle dans la vie économique ? Avec qui ont-elles été en interaction ? Comment étaient-elles perçues, critiquées ou admirées ? Quelle a été leur histoire ? Et quelle a été leur place dans l'histoire des sociétés antiques ? Bien évidemment, les documents n'apportent pas des informations "brutes" et le travail de l'historien-ne consiste à étudier l'énoncé non seulement dans son contexte historique mais aussi à l'intérieur même de la pratique discursive qui le fait exister.

Il importe à ce stade d'introduire une précision : les questions et les éléments de l'enquête définis dans les paragraphes qui suivent ne sont en rien spécifiques à l'histoire des femmes²⁷ ; une telle démarche est également nécessaire dans le cas de l'analyse des documents où un homme est nommé. Pourtant, il s'avère important de rappeler ces éléments, dans la mesure où les raccourcis et les lectures erronées ont été plus fréquents dans le cas des figures de femmes, pour les raisons historiographiques évoquées plus haut.

Notre base de données a pour spécificité, tout d'abord, de rendre visibles toutes les étapes du raisonnement qui permettent de produire une interprétation et une lecture du document (il sera ainsi plus aisé, pour le lecteur/lectrice des décennies à venir d'y repérer d'éventuels biais ou anachronismes). Son originalité réside, ensuite, dans l'extrême attention portée aux modalités de l'énonciation : ne pas prendre au pied de la lettre les énoncés qui portent sur les femmes et comprendre les logiques qui président à l'acte de rendre visible un nom.

Dans un premier temps, chaque document où le nom apparaît est présenté en fonction de la pratique discursive qui a produit l'énoncé. Il est primordial d'utiliser une typologie proche des catégories antiques (et non de recourir aux catégories littéraires contemporaines), car celle-ci permet de saisir au mieux l'acte d'énonciation (et donc les enjeux) et évite l'anachronisme de découpages contemporains entre divers genres littéraires ou discursifs (qui n'ont plus la même portée aujourd'hui). Pour chaque document, il convient d'identifier l'acte d'énonciation, sans le confondre avec son support, et de recourir à la terminologie des anthropologues spécialistes de l'Antiquité. Les possibilités sont nombreuses : poésie mélique, écriture de l'histoire, dialogue philosophique, décret honorifique, épitaphe, dédicaces, etc.

Afin de mieux comprendre le sens de l'extrait étudié, il est primordial de définir l'instance énonciative, d'identifier la façon dont les informations

27. Sur la démarche à partir d'études de cas : PASSERON, REVEL 2005, p. 9-44, particulièrement p. 10-11 : « Un cas n'est pas seulement un fait exceptionnel dont on se contenterait qu'il le reste : il fait problème ; il appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau du raisonnement, où le sens de l'exception puisse être, sinon défini par rapport aux règles établies auxquelles il déroge, du moins mis en relation avec d'autres cas, réels ou fictifs, susceptibles de redéfinir avec lui une autre formulation de la normalité et de ses exceptions. »

sont dites, quelles voix les portent. Il s'agit donc de prendre en compte, en premier lieu, la voix énonciative (*qui parle ?*), puis le temps de l'énonciation (*à quel moment raconte-t-on par rapport aux événements relatés ?*), son espace et enfin la perspective énonciative (*par qui perçoit-on, et comment ?*). Sans ces éléments, il est impossible de comprendre l'orientation des informations que le document contient sur la figure de la femme nommée. Il n'est pas toujours possible d'avoir ces informations, mais dans ce cas la mention de leur absence permet d'éviter les raccourcis ou les conclusions hâtives, fondées sur des représentations forgées au fil des générations d'historiens.

Une attention accrue est portée à la modalisation : cette démarche permet d'identifier le contexte dans lequel la figure apparaît, et le jugement implicite ou explicite que la voix énonciative porte sur le personnage étudié. Il peut être neutre, pris dans un énoncé dépréciatif ou, au contraire, élogieux ; il peut s'agir d'un extrait pris dans un enchâssement de points de vue ou encore dans un contexte où il convient, pour diverses raisons institutionnelles ou contextuelles, de présenter les individus d'une manière spécifique (c'est le cas, par exemple, d'un discours lors d'un procès). Seule la parfaite connaissance de la pratique discursive, de l'extrait et des logiques propres à l'œuvre ou à la pratique énonciative permet de mener à bien une telle analyse et d'éviter de prendre pour argent comptant ce que certains discours dominants (par leur nombre et par la façon dont l'histoire les a conservés et retenus) énoncent.

Il est fort important, tout d'abord, de recenser les documents où des femmes sont louées pour leurs actions en faveur de la collectivité. Dans le cas des décrets honorifiques, il est intéressant de constater que les éloges décernés à des femmes évergètes se formulent dans les mêmes termes que dans le cas d'hommes citoyens : la personne honorée est louée, parfois couronnée, et le décret est affiché dans un lieu public et visible par toutes et tous²⁸.

De même, pour apprécier les ressources financières et le capital social dont jouissent certaines femmes, il convient d'établir une comparaison avec les mêmes types de discours portant sur un citoyen. Dans les deux cas, l'intensité de l'éloge (ses qualités, les dons faits à la cité, une honorable filiation) n'est pas forcément un signe en soi, car c'est un domaine où le formulaire le favorise.

Prenons un autre exemple de la prise en compte de la modalisation dans le contexte discursif. Des énoncés qualifiant positivement une femme apparaissant dans des discours qui se réfèrent généralement peu aux femmes, et rarement sous un angle positif, doivent être interprétés selon une même logique : si l'éloge est discret, il prend alors toute son importance dans ce contexte peu valorisant ou neutre de façon générale. L'exemple de l'apparition du nom de la poétesse Sappho dans le propos de Socrate est ainsi

28. Voir à ce propos AUGIER 2015, p. 77-100.

révélateur : Socrate avoue qu'il « s'est rempli à des sources étrangères, à la façon d'une cruche », « chez Sappho l'admirable, chez Anacréon le sage, ou même chez quelque prosateur »²⁹. Le terme de *kalê* prend ici le même sens que celui que l'on accorde à *kalos* en contexte philosophique. Le passage est bref, marqué de peu d'emphase (un seul mot), mais la marque d'admiration est d'une grande importance.

Dans le cas de personnages de femmes réelles mises en fiction dans des récits d'historiens, la méthode d'analyse de la modalisation suit les mêmes logiques. Ainsi, lorsque Xénophon évoque Mania, gouverneure grecque de l'Éolide pour le compte du Grand Roi à la fin de la guerre du Péloponnèse, il adopte la perspective parfaitement neutre du narrateur omniscient³⁰. Ce sont les personnages qui portent des jugements sur Mania, comme sur les autres protagonistes de la région en guerre. Le public de Xénophon ne peut que constater la plus grande proportion de jugements positifs sur Mania, ses actions, son intelligence politique, son engagement dans la guerre, sa générosité et sa fidélité vis-à-vis de ses alliés. La neutralité du contexte d'énonciation générale permet de déployer le point de vue globalement positif des différents protagonistes individuels ou collectifs (son armée, sa cité). Pour le dire autrement, l'appréciation globalement positive du personnage de Mania, parce qu'elle n'est pas marquée par une intention élogieuse qui la rendrait suspecte car partielle, en acquiert davantage de relief. L'historien donne à voir à son public une femme de pouvoir qui suscite l'admiration des figures officielles et institutionnelles de son temps.

Enfin, dans le cas des procès attiques dont il a été question précédemment, la même méthode s'applique. Quand des femmes sont décrites par les plaignants ou les accusateurs comme des femmes de « mauvaise réputation », faut-il croire le plaideur sur parole ? Le travail de l'historienne ou de l'historien consiste à distinguer le statut réel d'une personne de la mauvaise réputation qu'on lui attribue, car le contexte d'énonciation conditionne nécessairement la présentation dépréciative des figures incriminées ou proches de l'accusé³¹. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que, souvent, ces femmes ne sont pas au cœur du procès ; elles sont mentionnées simplement comme l'un des nombreux éléments qui apparaissent pour servir l'argumentation.

L'apport des *subaltern studies* est primordial dans la logique qui préside à cette entreprise : souvent en effet les femmes – même quand elles sont nommées – ne constituent pas le centre de l'énoncé lui-même et c'est donc dans le cadre d'un discours sur un sujet fort différent que des noms

29. Platon, *Phèdre* 235c.

30. Xénophon, *Helléniques* III, 1, 8-28.

31. Par exemple, dans le cas de Nééra, voir COHEN 2005, p. 33-46, particulièrement 37-39. Plus généralement, sur la méthode à adopter par rapport aux discours des orateurs, voir les précautions déjà énoncées dans MOSSÉ 1983.

émergent. Il s'agit alors pour l'historien de procéder à une lecture *against the grain*³², c'est-à-dire de relever des éléments informatifs qui ne sont pas ceux que l'énonciateur voulait spécifiquement transmettre. De même, cette démarche permet aussi de relativiser les questions quantitatives par l'analyse des processus qui ont conduit à considérer certains discours comme "documents historiques" et, de ce fait, à conserver certains types d'énoncés, plutôt que d'autres.

L'ensemble de cette démarche et la précision de l'analyse de l'acte d'énonciation permettent alors de produire des lectures plus fiables et de fournir des éléments susceptibles d'être mis en relation les uns avec les autres dans le cadre de la base de données. Ils permettent de connaître les noms et/ou les surnoms des femmes nommées³³, leur statut, leur origine géographique, leur catégorie d'âge, les différents adjectifs ou substantifs qui les qualifient, leur situation personnelle, les noms de leurs parents (ascendants ou descendants). Surtout, l'analyse du document s'attache à décrire les actions des femmes, leurs fonctions et leur place dans la vie collective (charge, activité sociale, économique, religieuse, politique) : l'intérêt porté à l'action des femmes apporte alors, grâce aux méthodes des *gender studies*, une façon nouvelle de percevoir les "faits" de l'histoire sociale et politique.

Il s'agit de permettre à l'utilisateur de la base de données d'évaluer la manière dont le sexe (indiqué par le nom personnel³⁴) du personnage apparaît, s'il entre en lien avec une fonction ou une activité sociale, et dans quelle proportion il influence ou non la réception des actions réalisées. Le projet ne vise donc pas *in fine* à souligner la différence entre les hommes et les femmes – que ce soit pour s'en indigner, pour l'exagérer ou la minorer – mais à percevoir la manière dont, dans les sociétés antiques, le genre interagit avec les autres formes de différenciations que sont, entre autres, le statut politique, le positionnement socio-économique, l'ancrage dans la parenté et dans un contexte chrono-culturel donné.

Cette base de données aura ainsi pour effet non seulement de faire sortir de l'anonymat des femmes qui échappaient aux enquêtes des historien-ne-s

32. Ranajit Guha, spécialiste de l'Inde coloniale, développe dans les années 1980 ce qui allait devenir la méthode fondamentale des *subaltern studies*, celle qui se fonde sur une lecture « à rebours », « à contre-courant », de sources produites par une élite, une manière de trouver, dans les discours même des dominants, des informations sur les populations minorisées, assujetties ou rendues silencieuses. Dans le domaine des études classiques, John Winkler, en hommage à ces travaux pionniers, intitule ainsi une partie de son ouvrage *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, « Reading against the grain » : WINKLER [1990] 2005.

33. Le projet entend lier les documents nommant les femmes à la base de données du projet ANR/IUF LGPN-Ling, dir. S. Minon (EPHE-PSL/ANHIMA) et R. Parker (Oxford/LGPN), coord. Cl. Le Feuvre et M. Egetmeyer (Paris-Sorbonne/Orient et Méditerranée), qui analyse, d'un point de vue linguistique et philologique, les noms grecs antiques.

34. Rappelons toutefois que la détermination du genre d'un anthroponyme n'est pas toujours aisée : voir MORPURGO DAVIES 2000, p. 15-39, particulièrement p. 20-21.

d'hier ou d'aujourd'hui, mais aussi de produire des éléments solides susceptibles d'alimenter de nombreux travaux de recherche³⁵.

Genre et participation sociale : pistes ouvertes par le projet *Eurykleia*

Les apports scientifiques escomptés du projet *Eurykleia* sont multiples. Les premiers, qui intéressent plus spécifiquement les historien.ne.s de l'Antiquité, tiennent à la nature et à l'ampleur de la documentation rassemblée. La base *Eurykleia* donnera de la visibilité à des documents peu connus ou peu mobilisés d'ordinaire : citons par exemple des contrats de fermage et de vente impliquant des femmes, ou encore les pétitions de l'Égypte hellénistique où des femmes, nombreuses, s'adressent aux autorités³⁶. Les lamelles oraculaires de Dodone, dont un certain nombre a été récemment édité³⁷, témoignent des requêtes faites à Zeus et Dioné par les pèlerins fréquentant le sanctuaire et fournissent-elles aussi un précieux réservoir de noms et d'informations originales. L'analyse menée dans ce dossier par Ariadni Gartziou-Tatti met en lumière l'implication des femmes dans le fonctionnement du sanctuaire oraculaire et permet, en enquêtant sur les noms attestés dans les lamelles de plomb, d'enrichir la réflexion sur la pluralité des fonctions religieuses féminines exercées à Dodone.

En ce qui concerne les documents mieux connus, en particulier les écrits des historiens antiques ou le corpus des orateurs attiques, il s'agira de renouveler leur interprétation grâce à une analyse exempte de présupposés et attentive au contexte discursif. La base de données, en favorisant la confrontation et les lectures croisées, ne privilégiera pas un type de document par rapport à un autre. Ainsi, Claire Taylor, dans son article intitulé « Onomastic Patterns of So-Called *Hetaira* Names in the Greek World », analyse différents types de documentation où apparaissent des noms de femmes – les inscriptions sur les vases (les noms précédés de *kalê* de type *kalos name*), les textes de la Seconde sophistique, la comédie, les procès attiques, diverses inscriptions dont les phiales d'affranchissement, etc. La confrontation des sources montre les biais par lesquels les historiens modernes en sont venus à constituer artificiellement un stock de « noms de courtisanes » et, de ce fait, à déduire la moralité d'une figure de son seul anthroponyme.

35. Le projet *Eurykleia* (eurykleia.huma-num.fr) a déjà suscité plusieurs publications : BOEHRINGER, SEBILLOTTE CUCHET [2011] 2017 ; BOEHRINGER, SEBILLOTTE CUCHET 2013 ; BOEHRINGER *et al.* 2015, p. 9-131 ; AUGIER 2018, p. 108-184. On signalera aussi, la création, en 2018, de l'exposition virtuelle *Sortir du gynécée. Un nouveau regard sur la Grèce antique*, publiée sur le site de *Musea* hébergé par l'université d'Angers : musea.fr/exhibits/show/sortir-du-gynecce/presentation.

36. PERNIN 2014 ; VEÏSSE 2013, p. 81-89.

37. LHÔTE 2006 et DAKARIS *et al.* 2013.

En prenant en compte la diversité des points de vue, sans gommer les variations ou les paradoxes (conséquence fréquente de la pratique de la notice biographique), la base de données offre les moyens de mener à bien des études de cas rendant compte de la complexité des discours produits et, de ce fait, de la complexité des sociétés antiques. Dans ce dossier, Claudia Beltrão s'attache à l'étude de trois femmes philosophes nommées et évoquées par Cicéron dans ses traités philosophiques. L'analyse des motifs argumentatifs justifiant la mention de ces figures permet de comprendre que l'éloge ou la critique de ces femmes ne dépend ni d'un point de vue personnel de Cicéron ni de leur "réputation" à l'époque de l'auteur, mais du point de vue théorique qui est défendu ou critiqué dans chaque contexte argumentatif. Ce type d'analyse met ainsi en évidence la présence de femmes intellectuelles dans la culture et les savoirs de la Rome républicaine, tout en rendant l'historienne ou l'historien attentifs à la nature des jugements qui sont émis sur elles et qui ne sauraient être repris tels quels, sans avertissement ni contextualisation, comme dans le cas d'une notice bibliographique.

Enfin, les analyses menées à partir des documents inventoriés dans la base permettront de jeter un regard neuf sur tous les documents dans lesquels les femmes apparaissent sans être désignées par leur nom personnel mais qui exercent une forme d'agentivité sociale : on pense à celles qui revendiquent un héritage, attaquent un voisin, réclament leur dû et qui forment l'arrière-plan des discours des orateurs attiques³⁸.

Un autre apport de la base de données intéressera l'ensemble des chercheur·e·s travaillant dans le champ des études de genre pour d'autres périodes ou dans d'autres disciplines. On pourra, par exemple, dans une perspective intersectionnelle, déterminer la place relative accordée à la différence de sexe par rapport à d'autres éléments déterminants comme l'âge, le statut social et juridique, l'origine ethnique. À ce titre, les attestations de femmes réalisant des fondations perpétuelles *sub modo* (sous conditions) permettent de comprendre ce qui rendait possible, de l'époque hellénistique à la période impériale, leur investissement dans la vie civique. Les inscriptions rassemblées par Sophia Aneziri pour ce dossier mettent au jour la capacité qu'avaient certaines femmes de gérer leur richesse mobilière ou leur domaine foncier, y compris par voie testamentaire, et d'ordonner que le produit des revenus de ces domaines ou du capital investi soit affecté à des actions qui ne sont en

38. Ainsi, chez Isée, la sœur de Pyrrhos intente un procès en revendication de l'héritage de son frère décédé, qu'une dénommée Philê tente de s'approprier (III, 2-3) selon une procédure considérée comme normale (III, 58) ; la fille d'Eupolis, épouse de Pronapès, revendique la succession d'Apollodoros (VII, 18) tandis que la fille d'Euboulidès réclame la succession d'Hagnias (XI, 9) ; des sœurs interdisent à leurs époux de témoigner dans un procès (XII, 5) ; la fille d'Euboulidès et la mère d'Hagnias se coalisent contre le plaideur dans l'espoir que celle qui gagnerait son procès partagerait son gain avec la perdante (XI, 21) ; la femme du plaideur est propriétaire d'un domaine à Prospalta (XI, 49), etc.

rien spécifiquement féminines. Cela pouvait être la célébration d'une fête, parfois désignée – comme pour Echéniké à Délos – par le nom de la donatrice ; cela pouvait être la réparation d'édifices publics – comme dans le cas d'Archippé à Kymé – ou encore l'entretien d'un culte funéraire personnel, notamment à l'époque impériale. Dans les enquêtes futures favorisées par la base de données, ces attestations pourront nourrir de nouvelles recherches sur la "tutelle légale" des femmes de l'Antiquité.

Enfin, le dépouillement des corpus et l'enregistrement des documents dans la base de données s'accompagneront d'un réexamen de la littérature scientifique. Quelle raison, par exemple, a conduit tant d'historien-ne-s à considérer qu'une femme dont le nom apparaît sur une céramique est une prostituée³⁹ ? L'étude de Claire Taylor, nous l'avons souligné plus haut, montre bien que les noms personnels ne permettent pas de déduire la "respectabilité" des femmes qui les portent et que, même s'il existe des pratiques autonastiques (au théâtre par exemple), l'ensemble de ces noms est porté par de nombreuses femmes durant toute l'Antiquité : la catégorie "noms de courtisanes" est une invention moderne. Dans le même esprit, la méthode d'analyse que favorise la base de données permettra non seulement de déconstruire les interprétations rapides, fondées sur des présupposés anachroniques ou arbitraires, mais aussi de mettre en lumière les mécanismes historiographiques qui, depuis l'Antiquité, ont conduit à privilégier certaines interprétations par rapport à d'autres⁴⁰.

Par exemple, l'article d'Enrique Nieto nous alerte sur un risque potentiel qui guette l'historien.ne : celui consistant à systématiquement considérer que les hommes occupent une place privilégiée dans les mécanismes de transmission des noms à l'intérieur des réseaux de parenté. En fait, l'enquête publiée dans ce dossier montre que les pratiques antiques de transmission des noms s'avèrent bien plus complexes. La dénomination des filles, *comme* celle des garçons, obéit à des logiques familiales respectueuses de la bilatéralité de la parenté : la fille aînée reçoit souvent le nom de sa grand-mère maternelle et le fils aîné celui de son grand-père paternel, tandis que les enfants cadets héritent de noms pris de manière plus aléatoire dans les stocks onomastiques des *deux* parents. Dans ce cas, le changement de suffixe suffit à faire passer un nom auparavant porté par un homme à une fille, ou un nom auparavant porté par une femme à un garçon. Les femmes, comme les hommes, portaient ainsi des noms "de famille", tels *Alexandra* et *Alexandros*, *Andromachê* et *Andromachos*, *Kleoboulê* et *Kleoboulos*. La sémantique des noms précités, qui est liée au domaine de la guerre (*-machê*), de la gloire (*kleo-*), de la réflexion avisée (*-boulê*), de la préservation (*alex-*) et de la virilité (*andro-*), indiquait,

39. Voir le billet d'Adeline Grand-Clément : GRAND-CLÉMENT 2016.

40. Michelle Perrot a souligné à quel point le choix des objets joue un rôle déterminant dans la façon dont on écrit l'histoire : PERROT 1998.

par conséquent, une appartenance familiale plutôt que des valeurs qu'auraient pu incarner son porteur et le sexe auquel il appartient.

Un mot, pour conclure, sur le choix de baptiser la base *Eurykleia*. Nous avons décidé de lui donner le nom d'une femme qui, n'en déplaise au Périclès de Thucydide, était bien connu des Anciens et qui continue de résonner encore aujourd'hui, pour tout lecteur de l'*Odyssée* : il s'agit de la nourrice d'Ulysse, la seule dans le palais qui reconnaît le héros déguisé en mendiant. Le nom que lui a choisi la tradition poétique suggère une gloire (*kleos*) qui se diffuse largement (*euru-*). Le nom n'est pas neutre, il est chargé de sens. S'il contraste avec le statut subalterne qu'occupe ce personnage féminin dans la société homérique, il exprime bien le rôle pivot que joue la vieille nourrice dans l'économie du récit épique, au moment où Ulysse s'apprête à recouvrer ses droits à Ithaque. Parce que la nourrice Eurykléia est un personnage de fiction, elle ne figurera pas dans notre base de données. Pourtant, son nom nous a semblé emblématique de l'entreprise scientifique qui est la nôtre : faire entendre le nom des femmes antiques et leur restituer leur part de *kleos*. Redonner aux femmes nommées la visibilité dont elles ont été souvent privées, en raison des aléas de la transmission des documents et du filtre déformant de la tradition historiographique, tant antique que moderne : voilà une première étape, et une étape indispensable. L'entretien avec Stella Georgoudi et Pauline Schmitt Pantel, qui clôt ce dossier, rappelle le caractère pionnier des recherches qui ont été menées sur les femmes dans le monde antique, dès les années 1970, et ont abouti au développement de la notion d'histoire mixte, une histoire des femmes et des hommes à part égale⁴¹.

Bibliographie

Abréviations

DPRR : *Digital Prosopography of the Roman Republic*; projet mis en œuvre par le Department of Classics et le Department of Digital Humanities du King's College, London, <http://romanrepublic.ac.uk/>

LGPN : *Lexicon of Greek Personal Names*, Oxford, www.lgpn.ox.ac.uk

LGPN I : Peter Fraser, Elaine Matthews, *The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, Oxford, [1987] 1996.

LGPN II : Michael J. Osborne, Sean G. Byrne, *Attica*, Oxford, [1994] 2007.

LGPN IIIA : Peter Fraser, Elaine Matthews, *Peloponnese, Western Greece, Sicily et Magna Grecia*, Oxford, 1997.

41. Voir l'ouvrage collectif porté par l'Association Mnémosyne : Geneviève Dermenjian, Irène Jami, Annie Rouquier, Françoise Thébaud (coord.), *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Paris, 2010.

LGN IIIB : Peter Fraser, Elaine Matthews, *Central Greece, From the Megarid to Thessaly*, Oxford, 2000.

LGN IV : Peter Fraser, Elaine Matthews, *Macedonia, Thrace, Northern Regions of the Black Sea*, Oxford, 2005.

LGN Va : Thomas Corsten, *Coastal Asia Minor: Pontos to Ionia*, Oxford, 2010.

LGN Vb : Jean-Sébastien Balzat, Richard W. V. Catling, Édouard Chiricat, Fabienne Marchand (éd.), *Coastal Asia Minor: Caria to Cilicia*, Oxford, 2014.

PIR : Elimar Klebs, Hermann Dessau, Paul von Rohden, *Prosopographia Imperii Romani*, I, II, III, Berlin, 1897-1898.

PIR² : Edmund Groag, Arthur Stein, Leiva Petersen, Klaus Wachtel *et alii*, *Prosopographia Imperii Romani*, I, II, III, Berlin, 1933- ; [en ligne] URL : <http://pir.bbaw.de/>

Bibliographie générale

AUGIER 2015 : Marie Augier, « Gestion d'un patrimoine, gestion d'un sanctuaire : ces femmes dont le nom s'affiche dans la cité », in Sandra Boehringer, Adeline Grand-Clément, Sandra Péré-Noguès, Violaine Sebillotte Cuchet (éd.), *Laisser son nom : femmes et actes de mémoire dans les sociétés anciennes*, *Pallas* 99, p. 77-100.

— **2018** : Marie Augier (éd.), *Des femmes publiques. Genre, visibilité et sociabilité dans l'Antiquité grecque et romaine*, *Archimède. Archéologie et histoire ancienne* [en ligne] 5, p. 108-184. URL : <http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-5-2018>

AVRAM 2013 : Alexandru Avram, *Prosopographia Ponti Euxini Externa*, Louvain-Paris.

BIELMAN 2002 : Anne Bielman, *Femmes en public dans le monde hellénistique*, Paris.

BOEHRINGER et al. 2015 : Sandra Boehringer, Adeline Grand-Clément, Sandra Péré-Noguès, Violaine Sebillotte Cuchet (éd.), *Laisser son nom : femmes et actes de mémoire dans les sociétés anciennes*, *Pallas* 99, p. 9-131.

BOEHRINGER, SEBILLOTTE CUCHET 2013 : Sandra Boehringer, Violaine Sebillotte Cuchet (éd.), *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, *Métis Hors Série*, Paris.

— **[2011] 2017** : Sandra Boehringer, Violaine Sebillotte Cuchet (éd.), *Hommes et femmes dans l'Antiquité. Le genre : méthodes et documents*, Paris.

BREMEN 1996 : Riet van Bremen, *The Limits of Participation. Women and Civic Life in the Greek East in the Hellenistic and Roman Periods*, Amsterdam.

BRIDENTHAL, KOONZ 1977 : Renate Bridenthal, Claudia Koonz, *Becoming visible*, Boston.

BROUGHTON 1951-1952 : T. Robert S. Broughton, avec la collaboration de Marcia L. Patterson, *The Magistrates of the Roman Republic*, New York.

CARNEY 2000 : Elizabeth Carney, *Women and Monarchy in Macedonia*, Norman.

COHEN 2005 : David Cohen, « Women in Public: Gender, Citizenship, and Social Status in Classical Athens », in Michael Gagarin, Robert W. Wallace (ed.), *Symposion 2001, Vorträge zur griechischen und hellenistischen Rechtsgeschichte*, Vienna, p. 33-46.

DAKARIS et al. 2013 : Σωτήρης Ι. Δάκαρης, Ιουλία Βοκοτοπούλου, Αναστάσιος-Φοίβος Χριστίδης, Σωτήρης Τσέλικας, *Τα χρηστήρια ελάσματα της Δωδώνης των ανασκαφών Δ. Ευαγγελίδη*, Athènes.

DAVIES 1971 : John K. Davies, *Athenian Propertied Families 600-300 B.C.*, Oxford.

- FRENCH 1984** : David H. French, *Epigraphica Anatolica : Zeitschrift für Epigraphik und historische Geographie Anatoliens* 4, p. 75-83.
- FRIJA 2010** : Gabrielle Frija, *Prosopographie des prêtres du culte impérial dans les cités de la province romaine d'Asie* (base de données). URL : <http://www.pretres-civiques.org>
- **2012** : Gabrielle Frija, *Les prêtres des empereurs : le culte impérial civique dans la province romaine d'Asie*, Rennes.
- GERA 1997** : Deborah Levine Gera, *Warrior Women, The Anonymous Tractatus de Mulieribus*, Leiden.
- GRAND-CLÉMENT 2016** : Adeline Grand-Clément, « Les femmes nommées... toutes des prostituées ? », in *Eurykleia* [en ligne]. URL : <https://eurykleia.hypotheses.org/373>
- GRAND-CLÉMENT, GUILLON 2020** : Adeline Grand-Clément, Élodie Guillon, « L'apport scientifique des bases de données : réflexion croisée sur les programmes MAP (Mapping Ancient Polytheisms) et Eurykleia », *Anabases* 31, p. 198-204.
- HUNTER 2005** : Richard L. Hunter (éd.), *The Hesiodic Catalogue of Women, Constructions and Reconstructions*, Cambridge.
- KERGOAT 2010** : Danielle Kergoat, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », in Annie Bidet (éd.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, p. 60-75.
- KIRCHNER 1901-1903** : Johannes Kirchner, *Prosopographia attica*, 2 vols, Berlin.
- LHÔTE 2006** : Emmanuel Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone*, Genève.
- LORAUX 1991** : Nicole Loraux, « Qu'est-ce qu'une déesse ? », in Pauline Schmitt Pantel (dir.), *Histoire des femmes en Occident, vol. 1. L'Antiquité*, Paris, p. 31-63.
- MCCLEES 1920** : Helen McClees, *A Study of Women in Attic Inscriptions*, New York.
- MACINERNEY 2003** : Jeremy MacInerney, « Plutarch's Manly Woman », in Ralph M. Rosen, Ineke Sluiter (ed.), *Andria. Studies in Manliness and Courage in Classical Antiquity*, Leiden-Boston, p. 319-344.
- MORPURGO DAVIES 2000** : Anna Morpurgo Davies, « Greek Personal Names and Linguistic Continuity », in Simon Hornblower, Elaine Matthews (ed.), *Greek personal Names. Their Value as Evidence*, Oxford, p. 15-39.
- MOSSÉ 1983** : Claude Mossé, *La Femme dans la Grèce antique*, Paris.
- **1993** : Claude Mossé, « Histoire des femmes et sociétés anciennes (note critique) », *Annales ESC* 48^e année, 4, p. 999-1003.
- MOST 2007** : Glenn W. Most (éd.), *Hesiod: The Shield, Catalogue of Women, Other Fragments*, Cambridge.
- NISSEN 2006** : Cécile Nissen, *Prosopographie des médecins de l'Asie Mineure pendant l'Antiquité classique*, Paris.
- PASSERON, REVEL 2005** : Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (éd.), *Penser par cas*, Paris, p. 9-44.
- PERNIN 2014** : Isabelle Pernin, *Les baux ruraux en Grèce ancienne*, Lyon.
- PERROT 1998** : Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris.
- ROWBOTHAM 1973** : Sheila Rowbotham, *Hidden From History. 300 years of women's oppression and the fight against it*, London.

- RÜPKE 2008 : Jörg Rüpke, *Fasti sacerdotum. A Prosopography of Pagan, Jewish, and Christian Religious Officials in the City of Rome, 300 bc to ad 499. Biographies of Christian Officials by Anne Glock*, Oxford.
- TRAILL 1994-2012 : John S. Traill, *Persons of Ancient Athens*, 21 vol., Toronto.
- SCHAPS 1977 : David Schaps, « The Woman least mentioned: etiquette and women's names », *CQ* 27, p. 323-330.
- SVENBRO 1988 : Jesper Svenbro, *Phrasikleia : anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, Paris.
- TYRRELL, BENNETT 1999 : William B. Tyrrell, Larry J. Bennett, « Pericles' Muting of Women's Voices in Thuc. 2.45.2 », *CJ* 95-1, p. 37-51.
- VEÏSSE 2013 : Anne-Emmanuelle Veïsse, « L'expression de l'identité dans les pétitions d'époque ptolémaïque. Étude préliminaire », in Silvia Bussi (ed.) *Egitto dai Faraoni agli Arabi. Atti del Convegno Egitto : amministrazione, economia, società, cultura dai Faraoni agli Arabi*, Pisa-Roma, p. 81-89.
- WINKLER [1990] 2005 : Winkler John J., *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, préface de David M. Halperin, trad. Sandra Boehringer et Nadine Picard, Paris.